



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JANVIER 2018

Le vingt-six janvier deux mille dix-huit, 20 heures 00, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Jacqueline MAIGRET, Maire.

Étaient présents : Jacqueline Maigret, Jean Loriné, Daniel Thépenier, Nadine Ninot, Catherine Genet, Daniel Hermand, Jeanine Pessina, Daniel Leroy, Elisabeth Oyer-Laurent, Annie Pincemin, Christine Reveau, Jacques Estrella, Stéphane Billault, Vincent Lautie, Angélique Vanyper, Marc Labrousse, Annie De Groote, Alain Coville, Denis Chrétien.

Absent(s) avec pouvoir : Angélique Leroyer à Daniel Hermand, Emmanuelle Marck à Annie De Groote.

Absent(s) : Norbert Vincent, Dominique Le Moal-Lassalle, Angélique Leroyer, Emmanuelle Marck.

Soit, sur 23 membres en exercice, 19 présents, 4 absents dont 2 avec pouvoir. Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures 05.

Madame Annie PINCEMIN est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre dernier est approuvé à l'unanimité des présents.

FINANCES

N°2018-CMa-01-01 : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018 : BUDGET COMMUNAL

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Article 1 : Le conseil municipal prend acte de la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2018, pour le budget communal.

Article 2 : La présente délibération ainsi que le rapport d'orientation budgétaire sera transmis au contrôle de légalité.

N°2018-CMa-01-02 : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018 : BUDGET LOGEMENTS

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Article 1 : Le conseil municipal prend acte de la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2018, pour le budget Logements.

Article 2 : La présente délibération ainsi que le rapport d'orientation budgétaire sera transmis au contrôle de légalité.

N°2018-CMa-01-03 : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018 : BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Article 1 : Le conseil municipal prend acte de la tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2018, pour le budget Assainissement.

Article 2 : La présente délibération ainsi que le rapport d'orientation budgétaire sera transmis au contrôle de légalité.

OCTROIS DE SUBVENTIONS

N°2018-CMa-01-04 : OCTROI D'UNE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DE LA DEVANTURE ET DE L'ÉCLAIRAGE DE L'ENSEIGNE DU MAGASIN « CROC FROMAGES », 2 RUE JEAN JAURÈS

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Article 1 : Le conseil municipal accorde une subvention à hauteur de 2 570 € HT au magasin « Croc Fromages » situé 2 rue Jean Jaurès pour la rénovation de sa devanture et de l'éclairage de son enseigne.

Article 2 : Le conseil municipal dit que les crédits seront prévus au budget 2018.

Article 3 : Le conseil municipal autorise le maire à procéder au versement de ladite subvention après le vote du budget primitif 2018.

Article 4 : La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et à Madame la Trésorière.

INTERCOMMUNALITÉ

N°2018-CMa-01-05 : PROPOSITION D'UN MEMBRE REPRÉSENTANT LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID)

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Article 1 : Le conseil municipal propose deux membres représentant la commune au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs :

- LEJOUR ANTOINE, 24 Grande Rue 95640 NEUILLY-EN-VEXIN, 06.07.44.19.57, antoinelejour@gmail.com, 19/04/1961, VETERINAIRE
- DE GROOTE ANNIE, 7 Rue des Vignes 95640 MARINES, 06.75.66.36.11, degrooteannie@orange.fr, 23/12/1949, RETRAITEE

Article 2 : La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et à la Communauté de communes Vexin Centre.

SOCIAL

N°2018-CMa-01-06 : DÉSIGNATION D'UN MEMBRE AU CCAS SUITE À LA DÉMISSION DE M. NORBERT VINCENT

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Article 1 : Le conseil municipal désigne M. Marc Labrousse en tant que membre du CCAS suite à la démission de M. Norbert Vincent. Le conseil d'administration du CCAS est dès lors ainsi composé :

- Groupe majoritaire
 - Mme Catherine Genet
 - M. Marc Labrousse
 - Mme Annie Pincemin
 - M. Daniel Thépenier
 - Mme Dominique Le Moal-Lassale
- Groupe minoritaire
 - M. Alain Coville

Article 2 : La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et au CCAS.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire

Intitulé	Contenu
2017DM25 Demande de subvention au Conseil départemental et au Conseil régional dans le cadre du Contrat d'aménagement régional	Demande de subvention au Conseil départemental et au Conseil régional dans le cadre du Contrat d'aménagement régional pour la réalisation des opérations suivantes : 1) Réaménagement du centre-bourg pour 1 665 500€ HT, 2) Réfection du stade communal pour 400 000€ HT, 3) Rénovation de la façade et de la couverture du presbytère pour 280 000€ HT.
2017DM26 Cession de biens	Cession d'un Tracteur ISEKI de 2007, pour une valeur de 3 000 € et d'une voiture Peugeot Partner de 2002, pour une valeur de 1 000 €.
2017DM27 Attribution du marché à procédure adaptée de Maintenance de l'environnement informatique	Attributaire : Société ICS, sise 17 rue Charles Cros à SAINT-LEU-LA-FORET (95320). Le marché, d'un an reconductible trois fois tacitement, est passé à prix global et forfaitaire pour la prestation de maintenance annuelle (4 000€ HT soit 4 800€ TTC) et à prix unitaires pour des prestations ponctuelles. Il comporte un montant maximum de 90 000€ HT pour la durée du marché.

Points divers

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôt la séance à 21h25.

A Marines, le

29 JAN. 2018

Le maire

Jacqueline MAIGRET

